

REDON

RÉDACTION : 1, rue Jeanne-d'Arc, Tél. 2-66
DÉPOT CENTRAL ET PUBLICITÉ : Place de la République, T. 2-67

Redon et son arrondissement comptent plusieurs lauréats nationaux des villes et maisons fleuries

Parmi les nombreux lauréats de l'Ouest figurant au palmarès national du Concours des « Villes et maisons fleuries », nous relevons avec plaisir les noms de trois de nos compatriotes : à Redon, M. et Mme Mottais, « Beauval », rue de la Barre, qui obtiennent un prix de 400 NF dans la catégorie « Maisons fleuries » ; dans la même catégorie nous relevons également le nom de Mme Dandé, de Langon, notre sympathique correspondante locale, qui obtient un prix de 250 NF (*photo ci-dessous*), ainsi que celui de M. Duval, de Guipry, dans la catégorie « Boutiques », auquel a été attribué un prix de 250 NF. Nous sommes heureux de leur t renouveler nos vifs compliments.



Celle de Mme Dandé, de Langon, qui offrait un spectacle charmant

Il est un fait certain, Redon a fait un effort plus grand que l'an dernier pour le fleurissement de la ville. M. le Sous-Préfet devait, d'ailleurs, lors de la remise solennelle des récompenses sur le plan local, se féliciter de cette heureuse initiative, tout en souhaitant qu'elle soit suivie sous un angle plus grand afin de donner à notre cité un charme et un attrait supplémentaires. C'est un encouragement pour l'an prochain.

Et, gageons que les participants seront encore plus nombreux. En ce qui concerne notre arrondissement, nous avons remarqué avec plaisir que de nombreuses communes ressemblaient à de véritables jardins fleuris ; Sixt-sur-Aff, Guipry, Langon avaient de leur côté fort bien réussi ; et le jury départemental en avait été enthousiasmé.

Là encore, il est à souhaiter que le nombre de communes participant au prochain concours ira croissant. Ainsi, notre arrondissement, si pauvre soit-il, qui reçoit la visite de nombreux touristes français et étrangers, leur offrira un charme supplémentaire, s'il en était besoin.

LA REMISE DES RÉCOMPENSES aux lauréats du "Fleurissement de la France"

